

JURIDICTIONS

SAISON 2022-2023

RELEVE DES SANCTIONS

N°26 DU 13 04 2023

Commission : Discipline
Date : 13 avril 2023

Le présent document hebdomadaire est publié à la suite d'une décision du Comité de direction du District de Football de la Charente. Il donne à titre d'information la liste des sanctions prononcées par la commission de discipline. Il ne se substitue pas aux procès-verbaux de cette dernière, qui seuls ont une valeur officielle.

Niveau Compétition	Date	Nom du club	Sanction	Référence sanction	Qualité	Date d'effet	Amende financière
D3	08 04 23	CLAIX BLANZAC ENT.	4 matches de suspension	Art. 13.1 du Barème Disciplinaire	Joueur	10 04 23	37€
D3	08 04 23	ST SEVERIN PALLUAUD	6 matches de suspension	Art. 13.1 du Barème Disciplinaire et CTDA	Joueur	10 04 23	50€
D5	02 04 23	BRIGUEUIL/LESTERS ENT. FONTAFIE FC	Dossier à l'instruction	À déterminer ultérieurement	Clubs	-	À déterminer ultérieurement
Coupe U15	08 04 23	MBCR GJ	4 matches de suspension	Art. 13.1 du Barème Disciplinaire	Joueur	10 04 23	37€
Commission d'appel	14 03 23	-	4 matches de suspension	Art. 4 du Barème Disciplinaire	Arbitre	24 03 23	-
Commission d'appel	14 03 23	-	Rappel à l'ordre	Art. 4.1.2 du Règlement Disciplinaire	Arbitre	24 03 23	-



JURIDICTIONS

SAISON 2022-2023
RELEVE DES SANCTIONS
N°26 DU 13 04 2023

Règlement Disciplinaire et le Barème Disciplinaire en vigueur pour plus de précisions sur les références des sanctions, cliquer sur le <u>lien</u>

Le Président : Pierre LARROUY Le Secrétaire : Marcel BUISSON